

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. PARIS : Chez DONGREL et HULLIER, Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

17 Septembre 1878.

Bulletin politique.

M. Oppert de Blowitz cherche dans le Times à se retrancher derrière une équivoque pour réparer son excès de zèle prussien, mais il ne parvient qu'à aggraver le cas de M. de Bismark, pris en flagrant délit de mensonge, à propos de son attitude en 1875.

Le Soleil a reçu de Berlin une correspondance dont le passage suivant est particulièrement intéressant :

« La conversation de M. de Bismark avec le correspondant du Times, à propos des événements de mai 1875, a eu ici un vif succès de curiosité, non exempt de satisfaction. Les Allemands, notamment ceux du royaume de Prusse, détestent cordialement la Russie, et ils n'ont pas été fâchés d'apprendre que le chancelier éprouvait un assez violent ressentiment à l'endroit du gouvernement russe.

« Le comte de Moltke surtout en aurait été particulièrement affecté et, dans les cercles bien informés, on rapporte, sous le manteau de la cheminée, que M. de Bismark est si peu innocent des plans d'agression conçus alors contre la France, qu'il aurait eu même un instant l'intention de dédaigner les conseils du prince Gortschakoff, au risque d'avoir à la fois sur les bras la Russie et la France. Il s'était assuré, en cette occurrence, le concours de l'Autriche-Hongrie, contre la première. C'est M. de Moltke qui fit avorter la combinaison et le ramena à des idées plus pacifiques en lui faisant observer que la Russie disposait de forces militaires imposantes; que la

France était beaucoup plus sérieusement réorganisée militairement qu'on ne le supposait, et que l'Italie s'engagerait aussitôt contre l'Autriche. L'empereur, du reste, répugnait fortement à chercher noise à son neveu le czar Alexandre.

« Je vous donne cette version pour ce qu'elle vaut et à titre de curiosité, comme contre-partie de ce qu'il a plu à M. de Bismark de révéler par l'entremise du Times. »

Le coup n'ayant point réussi, grâce à la sagacité de M. de Gontaut-Biron et à la démarche de M. le général Le Flô auprès du czar, MM. de Bismark et de Moltke se rejettent la responsabilité du projet qui échoua.

Le ressort pour nous de tout cela que le chancelier et le vieux général étaient absolument d'accord, et le soin qu'ils mettent à se dégager aujourd'hui prouve bien qu'ils étaient engagés en 1875.

Le rôle de M. de Radowitz, dans la comédie bismarkienne, est dénué de toute gravité, et le Times est mal venu à supposer que la rectification à son récit mensonger repose sur l'indiscrétion commise, par l'agent du chancelier, avec autorisation ou peut-être « sur un ordre donné à demi-mot. »

Le démenti est plus précis, il vise un objet plus important. « Ce n'est point une affaire à régler entre le chancelier allemand qui dit non et le chancelier russe qui dit oui. L'affaire est en effet réglée, car la déclaration de lord Derby, la note circulaire du prince Gortschakoff, expliquent l'abandon de tout dessein d'agression, en 1875, de la part de l'Allemagne, en constatant en même temps l'existence antérieure de ce dessein « injustifiable. »

Le journal la Turquie dément catégoriquement la nouvelle d'après laquelle le gouvernement français aurait fait transmettre à la Porte une note insistante sur la prompte et complète exécution du traité de Berlin, notamment en ce qui concerne le différend

gréco-turc. La même feuille se dit autorisée à affirmer qu'aucune communication pareille n'a eu lieu.

Le correspondant italien du Temps a voulu, après sa conférence avec MM. Cairoli et Zanardelli, avoir son petit entretien avec M. Crispi. Il publie le résumé de sa conversation avec l'ancien ministre.

M. Crispi prétend qu'il combattait, étant au pouvoir, toute idée de démembrement de l'empire ottoman et ne désirait aucune part au partage, — ce qui est inexact, — mais que l'Italie était opposée à l'entrée des Autrichiens en Bosnie :

« M. de Bismark me répondit en souriant que le moment n'était pas venu de discuter une pareille éventualité; que d'ailleurs les Russes n'étaient pas encore au bout de leur campagne, et que d'ici là il pourrait se passer bien des choses. Toutefois, il prenait acte de ma déclaration et se proposait d'en informer le comte Andrassy.

« M. le comte Andrassy fut moins net encore; il se contenta de me dire que le moment viendrait sans doute où l'Autriche-Hongrie aurait à traiter cette question devant l'Europe.

« Vous voyez que, dans tout cela, il ne fut pas une seule fois question, même éventuellement, d'une acquisition ou d'une compensation quelconque pour l'Italie. Du reste, quoique désirant et espérant pour l'Italie une rectification de frontières avec l'Autriche, j'ai toujours repoussé l'idée d'une politique d'annexion. Je suis partisan, en cette matière, d'un système de temporisation. On a dit de moi, tantôt que j'étais un fanatique de revendication, tantôt que j'abandonnais nos congénères de Trieste à leur malheureux sort. Les deux versions sont également fausses. Mon parti et moi, c'est-à-dire la majorité de la gauche parlementaire, nous désirons une rectification de frontière et nous la croyons possible pour l'avenir. Il n'y a pas bien longtemps, le cabinet de Vienne se montra disposé à admettre une discussion amiable touchant la frontière des Alpes.

« Or, qui dit frontière des Alpes ne dit-il pas aussi Trieste et Goritz? Si nous désirons le tout ce n'est évidemment pas une raison pour en refuser une partie dans le cas où il conviendrait au cabinet de Vienne de s'entendre avec nous, par exemple, sur le Trentin.

« Seulement, je vous le répète, nous sommes absolument séparés, et, par nous, j'entends la gauche modérée de la Chambre, de ce que vous appelez le parti de l'Italia irredenta. Nous attendons la rectification dont il s'agit de la force seule des choses, et nous blâmons formellement ceux de nos compatriotes qui veulent en faire une question de revendication nationale. J'ai combattu cette dernière politique quand j'étais aux affaires, et j'ai, au risque de compromettre ma popularité, empêché les délégués de l'Italia irredenta d'assister aux funérailles de Victor-Emmanuel; j'allai même jusqu'à faire saisir le drapeau du comité.

« Un peu d'énergie me suffit alors, vous le voyez, pour être le maître de la situation, et je suis convaincu que MM. Cairoli et Zanardelli auraient raison, par les mêmes moyens, de la même agitation.

« Quant à nos prétentions sur l'Albanie, il vous faut y voir une fable tout comme dans l'affaire de Tunis sur laquelle vous êtes édifié. Ce n'est pas à dire que l'Italie puisse voir avec tranquillité l'Autriche devenir, par l'occupation ou l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, la vraie reine de l'Adriatique, et sur ce point je fis mes réserves formelles aux ministres dirigeants de Berlin et de Vienne; mais on me répondit encore par des faux-fuyants.

« Aujourd'hui l'Autriche est à Serajevo, et elle ira plus loin si elle n'est arrêtée par l'agitation panslaviste et les dissensions intestines que cette agitation peut provoquer dans le sein même de l'empire austro-hongrois; dès lors, à défaut de la possession de la côte albanaise à laquelle nous n'avons jamais songé, l'extension seule du royaume de Grèce peut contrebalancer le développement de l'Autriche sur l'Adriatique.

« Donc, une Grèce suffisamment agran-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

(Suite. — Voir Echo des 12 et 13 janvier, 12, 13, 14, 19 et 20 mars, 14 et 16 avril, 24, 25 et 26 mai, 21, 22 et 23 juin, 10 et 11 juillet, 13 et 14 août.)

SEPTEMBRE.

Le 15, huit heures. — Ce matin, pendant que je rangeais mes livres, la mère Geneviève est venue m'apporter le panier de fruits que je lui achète tous les dimanches. Depuis bientôt vingt ans que j'habite le quartier, je me fournis à sa petite boutique de fruitière. Ailleurs, peut-être, je serais mieux servi; mais la mère Geneviève a peu de pratiques; la quitter serait lui faire un tort et un chagrin volontaires; il me semble que l'ancienneté de nos relations m'a fait contracter envers elle une sorte d'obligation tacite; ma clientèle est devenue sa propriété.

Elle a posé le panier sur ma table, et comme j'avais besoin de son mari, qui est menuisier, pour

ajouter quelques rayons à ma bibliothèque, elle est descendue aussitôt, afin de me l'envoyer.

Au premier instant, je n'ai pris garde ni à son air ni à son accent; mais maintenant je me les rappelle, et il me semble qu'ils n'avaient point leur jovialité habituelle.

La mère Geneviève aurait-elle quelque souci?

Pauvre femme! ses meilleures années ont été pourtant soumises à d'assez cruelles épreuves pour qu'elle regardât sa dette comme payée! Quissé-je vivre un siècle, je n'oublierai jamais les circonstances qui me l'ont fait connaître et qui lui ont conquis, à jamais, mon respect.

C'était aux premiers mois de mon établissement dans le faubourg. J'avais remarqué sa fruiterie dégarnie où personne n'entrait; et, attiré par cet abandon, j'y faisais mes modestes achats.

J'ai toujours préféré, d'instinct, les pauvres boutiques. J'y trouve moins de choix et d'avantages; mais il me semble que mon achat est un témoignage de sympathie pour un frère en pauvreté.

Ces petits commerces sont presque toujours l'ancre de miséricorde de destinées en péril, l'unique ressource de quelque veuve ou de quelque orpheline, le dernier effort d'une famille surchargée qui se sent glisser sur la pente périlleuse.

Là le but du marchand n'est point de s'enrichir, mais de vivre! L'achat que vous lui faites est plus qu'un échange, c'est une bonne action.

La mère Geneviève était encore jeune alors, mais déjà dépouillée de cette fleur des premières années que la souffrance fane si vite chez les femmes du peuple.

Son mari, menuisier habile, s'était insensiblement désaccoutumé du travail pour devenir, selon la pittoresque expression des ateliers, un adorateur de saint Lundi. Le salaire de la semaine, toujours réduit à deux ou trois jours de travail, était complètement consacré par lui au culte de cette triste divinité des barrières, et Geneviève devait suffire, par elle-même, à toutes les nécessités du ménage.

Un soir que j'étais chez elle pour quelques menus achats, j'entendis se quereller dans l'arrière-boutique.

Il y avait plusieurs voix de femmes parmi lesquelles je distinguai celle de Geneviève altérée par les larmes.

En jetant un coup d'œil vers le fond, j'aperçus la fruitière qui tenait dans ses bras un enfant qu'elle embrassait, tandis qu'une nourrice campagnarde semblait lui réclamer le prix de ses soins.

La pauvre femme, qui avait sans doute épuisé toutes les explications et toutes les excuses, pleurait sans répondre, et une de ses voisines cherchait inutilement à apaiser la paysanne.

Exaltée par cette avarice villageoise (que justifiaient trop bien les misères de la rude existence des champs), et par la déception que lui causait le

refus du salaire espéré, la nourrice se répandait en récriminations, en menaces et en invectives.

J'écoutais, malgré moi, ce triste débat, n'osant l'interrompre et ne songeant point à me retirer, lorsque Michel Arout parut à la porte de la boutique.

Le menuisier arrivait de la barrière, où il avait passé une partie du jour au cabaret.

Sa blouse, sans ceinture et désagrée au cou, ne portait aucune des nobles souillures du travail; mais il tenait à la main sa casquette qu'il venait de relever dans la boue.

Il avait les cheveux en désordre, l'œil fixe et la pâleur de l'ivresse.

Il entra en trébuchant, regarda autour de lui d'un air égaré, et appela Geneviève!

Celle-ci entendit sa voix, poussa un cri et s'élança dans la boutique; mais à la vue du malheureux qui cherchait en vain son équilibre, elle serra l'enfant dans ses bras et se pencha sur sa tête en pleurant.

La paysanne et la voisine l'avaient suivie.

— Ah ça! à la fin de tout, veut-on me payer? cria la première exaspérée.

— Demandez l'argent au bourgeois, répondit ironiquement la voisine, en montrant le menuisier qui venait de s'affaisser sur le comptoir.

La paysanne lui jeta un regard.

— Ah! c'est ça le père, reprit-elle. Eh bien! en voilà des gueux! N'avoir pas le sou pour payer les

die, une Grèce libérale, amie de l'Italie, voilà le contre-poids que je m'efforcerais d'opposer au nouveau développement de l'Autriche si j'étais aux affaires, et je crois que le cabinet Cairoli n'a pas d'autre pensée.

» Comme voisine, nous préférons, vous le sentez bien, à certaine puissance du Nord, une nation comme l'Autriche, qui est intelligente et libérale, de même que nous sommes heureux de confier à la France et à la Suisse. Cette préférence que nous avons pour l'Autriche n'est assurément pas désintéressée. »

Il est facile de voir que M. Crispi, tout comme M. Cairoli, guette, avec les 600,000 hommes susceptibles de mobilisation, les futurs embarras autrichiens. Ils désavouent l'Italia irredenta, mais seulement dans la forme. D'autre part, l'accueil peu sympathique fait à M. le comte Corti revenant de Berlin « les mains nettes » prouve que le désintéressement du renard italien pourrait avoir pour devise le fameux : « Ils sont trop verts ». Quant à ce que M. Crispi dit du bonheur qu'éprouve l'Italie de confier à la France, il faudrait être naïf pour se fier outre mesure à cette joie du bon voisinage. M. Crispi pourrait bien s'embrouiller dans les frontières comme dans les liens conjugaux et chercher à modifier les contrats selon les circonstances.

Chronique générale.

Le gouvernement s'est inquiété de la candidature de M. Henri Rochefort qui, ainsi que nous l'avons dit, doit être posée à Lyon en remplacement de M. Durand.

Il est très-vraisemblable que ce triste personnage ne réunira qu'un très-petit nombre de voix ; mais voulant tout prévoir, le gouvernement a décidé de rappeler les bureaux électoraux et la commission de recensement à l'exécution stricte de la loi. En conséquence, les bulletins portant le nom de M. Henri Rochefort seront considérés comme nuls et seront portés sous cette rubrique sur la liste de dépouillement de telle façon que l'on ne saura même pas combien aura obtenu de voix cet évadé de Nouméa.

La question de sa non-éligibilité ne sera donc même pas portée devant la Chambre des députés. S'il n'y a pas de majorité absolue au premier tour, il sera procédé à un second scrutin quinze jours après dans les mêmes conditions.

La candidature de l'échappé de Nouméa, posée à Lyon par les radicaux, est un incident dont la gravité sera dissimulée par les journaux républicains, mais dont l'importance éclate à tous les yeux.

Quelle note discordante dans le concert harmonieux dont les républicains étaient si fiers ! Quel défi provocateur lancé à la tête du grand chef des opportunistes, juste au moment où il allait partir pour étaler, de

braves gens, et s'abîmer comme ça dans le vin.

L'ivrogne releva la tête.

— De quoi, de quoi ? bégaya-t-il ; qui est-ce qui parle de vin ? J'ai bu que de l'eau-de-vie ! Mais je vais retourner en prendre, du vin ! Femme, donne-moi ta monnaie, il y a des amis qui m'attendent au père Latuille.

Geneviève ne répondit rien ; il tourna autour du comptoir, ouvrit le tiroir, et se mit à y fouiller.

— Vous voyez où passé l'argent de la maison ! fit observer la voisine à la paysanne ; comment la pauvre malheureuse pourrait-elle vous payer quand on lui prend tout ?

— Est-ce que c'est donc ma faute à moi ? reprit aigrement la nourrice. On me doit ; de manière ou d'autre ! faut qu'on me paye !

Et, s'abandonnant à ce flux de paroles habituel aux femmes de la campagne, elle se mit à raconter longuement tous les soins donnés à l'enfant, et tous les frais dont il avait été l'occasion.

A mesure qu'elle rappelait ses souvenirs, sa parole semblait la convaincre plus complètement de son bon droit, et exalter son indignation.

La pauvre mère, qui craignait sans doute que cette violence ne finît par effrayer l'enfant, rentra dans l'arrière-boutique et le déposa dans son berceau.

Soit que la paysanne vit dans cet acte le parti pris d'échapper à ses réclamations, soit qu'elle fût

aveuglée par la colère, elle se précipita dans la pièce du fond, où l'entendis le bruit d'un débat auquel se mêlèrent bientôt les cris de l'enfant.

Le menuisier, qui continuait à chercher dans le tiroir, tressaillit et leva la tête.

Au même instant, Geneviève parut à la porte, tenant dans ses bras le nourrisson que la paysanne voulait lui arracher.

Elle courut au comptoir et se précipita derrière son mari en criant :

— Michel, défends ton fils !

L'homme ivre se redressa brusquement de toute sa hauteur, comme quelqu'un qui se réveille en sursaut.

— Mon fils ! balbutia-t-il ; quel fils ?

Ses regards tombèrent sur l'enfant ; un vague éclair d'intelligence traversa ses traits.

— Mon fils, reprit-il... Robert... c'est Robert !

Il voulut s'affermir sur ses pieds pour prendre l'enfant ; mais il vacillait.

La nourrice s'approcha exaspérée.

— Mon argent ou j'emporte le petit ! s'écria-t-elle ; c'est moi qui l'ai nourri et élevé ; si vous ne payez pas ce qui l'a fait vivre, il doit être pour vous comme s'il était mort. Je ne m'en irai pas sans avoir mon dû ou le nourrisson.

— Et qu'en voulez-vous faire ? murmura Geneviève qui serrait l'enfant contre son sein avec effroi.

— J'en veux faire un enfant trouvé, répliqua du-

rement la paysanne ; l'hospice est un meilleur parent que vous, car il paye pour les petits qu'on lui nourrit.

Au mot d'enfant trouvé, Geneviève avait poussé une exclamation d'horreur. Les bras enlacés autour de son fils dont elle cachait la tête dans son sein, et les deux mains étendues sur lui comme si elle eût espéré le cacher tout entier, elle avait reculé jusqu'au mur et s'y tenait adossée à la manière d'une lionne défendant ses petits.

La voisine et moi contemplions cette scène sans savoir comment nous entremettre.

Quant à Michel, il nous regardait alternativement, faisant un visible effort pour comprendre. Lorsque son œil s'arrêta sur Geneviève et sur l'enfant, une rapide expression de joie s'y reflétait ; mais en retournant vers nous, il reprenait sa stupidité et son hésitation.

Enfin il sembla faire un effort prodigieux, et s'écria :

— Attends !

Il s'avança vers un baquet plein d'eau et s'y plongea le visage à plusieurs reprises.

Tous les yeux étonnés s'étaient tournés vers lui ; la paysanne elle-même semblait attendre.

Enfin il releva sa tête ruisselante. Cette ablution avait dissipé une partie de son ivresse ; il nous regarda un instant, puis se tourna vers Geneviève, et tout son visage s'illumina.

UNE GRAVE NOUVELLE.

On lit dans le *Fanfulla* :

« Nous apprenons que l'Angleterre et la

Porte ont conclu un traité d'après lequel l'Egypte serait mise sous le protectorat de l'Angleterre. Le gouvernement britannique assignerait un fort revenu au khédivé et procéderait à la nomination d'une commission anglo-française pour l'administration des finances égyptiennes. M. Waddington, qui était contraire à cette combinaison, a fini par céder à la pression du marquis de Salisbury, venu tout exprès à Paris pour décider le ministre français. On assure que lord Salisbury insiste pour que la France entre aussi dans la combinaison par l'acceptation du protectorat de la Tunisie. »

Le correspondant de l'*Ordre* à Berlin écrit à ce journal :

« A la suite d'observations assez irritées de la part de l'empereur Guillaume, le prince de Bismark s'est hâté de télégraphier à l'empereur Alexandre qu'il espérait que Sa Majesté tiendrait pour impossible qu'il ait jamais pu se servir, en parlant de l'empereur de Russie, d'expressions pareilles à celles que lui prête le correspondant du *Times*. Le sens même des paroles prononcées a été interprété à sa façon par M. de Blowitz et ne répond nullement aux pensées du chancelier. »

M. de Blowitz a donc montré trop de zèle ?

Et la *Republique française*, fidèle écho de l'officieux anglo-prussien, a donc déplu à M. de Bismark ? M. Gambetta est capable d'en faire une maladie et le prince Gortschakoff de rire de l'incident.

Nous lisons dans la *Correspondance politique* de Vienne du 12 septembre :

« L'ambassadeur de France à Vienne, M. de Vogué, reviendra de congé dans quelques jours. Le premier secrétaire de l'ambassade de France, M. le baron de Ring, nommé, comme on sait, délégué français pour la délimitation des frontières de la Roumélie orientale, sera remplacé à l'ambassade par M. le marquis d'Harcourt, secrétaire d'ambassade à Londres. Le consul général, baron de Bourgoing, gère actuellement l'intérim de l'ambassade de France à Vienne. Le troisième secrétaire de cette ambassade, M. le vicomte Martin du Nord, a été nommé en la même qualité à la légation de Washington. »

L'*Agence Havas* publie sur l'insurrection de la Nouvelle-Calédonie la dépêche suivante :

« Sydney, 12 septembre.

» Il résulte des avis de Calédonie qu'aucune nouvelle tentative des Canaques n'a eu lieu depuis le 24 août. Ce jour-là, les Canaques attaquèrent un avant-poste à Foa, mais ils durent battre en retraite après avoir perdu une cinquantaine d'hommes. Le lendemain, un corps de volontaires prit l'offensive et infligea aux révoltés un premier échec.

» Les jours suivants on prépara une expédition à laquelle les tribus restées fidèles fournirent un fort contingent. L'expédition partit le 1^{er} septembre en plusieurs colonnes, dont une, comprenant des Canaques et de l'infanterie de marine, sous les ordres du lieutenant Servant, rencontra le 2 au matin les révoltés, en tua une vingtaine parmi lesquels Atai, et fit une cinquantaine de prisonniers. On est à la poursuite des fuyitifs.

» La révolte est considérée maintenant comme terminée. »

LA REVUE DE VINCENNES.

Nous empruntons les lignes suivantes sur la revue de Vincennes au *Journal officiel* :

« Le Maréchal-Président de la République a passé en revue, avant-hier 15 septembre, sur le terrain de manœuvres de Vincennes, les troupes du 4^e corps d'armée, aux ordres de M. le général Deligny, qui couronnaient par cette revue la série de leurs grandes manœuvres, et celles stationnées dans le gouvernement militaire de Paris, ainsi que la 1^{re} division de cavalerie, ces dernières aux ordres de M. le général baron Aymard.

» Elles présentaient un total de 55 bataillons, 35 batteries, et 62 escadrons.

» A une heure et demie ces troupes arrivant soit de leurs cantonnements entre la Seine et la Marne, soit de leurs garnisons de Versailles, Saint-Germain, Paris, étaient toutes établies sur le terrain.

» Les troupes de toutes armes (officiers et soldats) dans les 6^e, 7^e, 8^e et 9^e divisions, le génie, l'artillerie et la cavalerie, avaient la tenue de campagne ; la gendarmerie, la légion mobile et la garde républicaine étaient en grande tenue.

» M. le Maréchal, qui était monté à cheval dans la cour du vieux fort de Vincennes, est arrivé sur le terrain à deux heures précises, et y a été reçu par le ministre de la guerre.

» Le Président de la République était accompagné du maréchal Canrobert et suivi d'une brillante escorte, dans laquelle on remarquait, indépendamment de nombreux officiers généraux français, les attachés militaires des différentes puissances, ainsi que les généraux et les officiers étrangers présents à Paris ou venus en France pour assister aux grandes manœuvres des différents corps d'armée.

» LL. AA. II. les grands-ducs Alexis et Constantin Constantinowitch de Russie, S. A. R. le duc de Cambridge et S. A. R. le landgrave Philippe de Hesse avaient pris place dans la tribune d'honneur.

» Une salve de vingt et un coups de canon, tirée du fort de Vincennes, a annoncé l'arrivée de M. le Maréchal qui, suivi de son cortège, a passé au galop devant le front des troupes, et est venu se placer pour le défilé à quelques pas en avant des tribunes.

» Le ministre de la guerre a pris place en face de lui et a immédiatement donné l'ordre de commencer le mouvement.

— Robert ! s'écria-t-il en allant à l'enfant qu'il prit dans ses bras. Ah ! donne, femme, je veux le voir.

La mère parut lui abandonner l'enfant avec répugnance, et resta devant lui les bras étendus pour le recevoir, comme si elle eût craint une chute.

La nourrice reprit à son tour la parole et renouvela ses réclamations, en menaçant cette fois de la justice.

Michel écouta d'abord attentivement ; mais quand il eut compris, il remit le nourrisson à sa mère.

— Combien doit-on ? demanda-t-il brusquement.

La paysanne se mit à détailler les différentes dépenses qui montaient à un peu plus de trente francs.

(A suivre.)

Une nouvelle édition de *Trois mois en Italie*, par M. Th. Vernes d'Arlandes, est en vente chez l'éditeur Calmann Lévy. Ce livre n'est pas seulement le récit d'un touriste qui peint sous des couleurs vives et saisissantes les contrées qu'il a visitées, c'est aussi une très-judicieuse étude de mœurs, et l'enthousiasme n'y exclut ni la critique ni l'humour. M. Vernes d'Arlandes fait revoir l'Italie aux heureux qui l'ont déjà vue, et son ouvrage est d'une lecture indispensable à tous ceux qui vont visiter ce merveilleux pays.

Après avoir rapidement exécuté les mouvements préparatoires nécessaires pour prendre cette formation, ces trois lignes, au commandement de M. le général Bonhomme, se sont ébranlées simultanément au galop et se sont arrêtées avec un ensemble parfait à cinquante mètres de M. le Maréchal qui elles ont salué.

Cette brillante manœuvre a terminé la revue dans laquelle, indépendamment de la bonne tenue des troupes de toutes armes, on a particulièrement remarqué l'excellente attitude des deux classes de réservistes qui figuraient dans les rangs pour une forte proportion.

Au nombre des corps de troupe qui ont été les plus acclamés, il faut placer les chasseurs et les dragons du général Carrelet, les chasseurs à pied et les réservistes du général Deligny, l'infanterie du général Lefebvre, les brigades Berthe, Cottret, Jeanningros, etc.

On a justement applaudi la grande charge des divisions de cavalerie commandées par le général Bonhomme, qui a été chaleureusement félicité par M. le maréchal de Mac-Mahon.

Par ordre du général Borel, ministre de la guerre, le plan représentant le terrain de manœuvres de Vincennes, avec indication de chaque brigade, de chaque division, etc., n'a pas été imprimé à moins de 3,000 exemplaires.

Ces cartes, distribuées par les soins du cabinet du ministre de la guerre, ont été mises à la disposition non-seulement des officiers, mais encore des personnages officiels et des visiteurs de distinction invités à la revue.

Etranger.

Dans une dépêche de Berlin, le *Morning-Post* annonce que l'empereur Guillaume désire reprendre les rênes du gouvernement au mois d'octobre prochain.

Les nouvelles alarmantes qui viennent d'Athènes inspirent à la *Morgenpost* la tirade ironique suivante :

Il est probable que l'Europe verra bientôt en Orient un nouveau théâtre de la guerre. On le voit, le traité de Berlin brille chaque jour d'une nouvelle splendeur, et le monde apprend à connaître cet état de choses idylliques que le prince de Bismarck et lord Beaconsfield ont si pathétiquement appelé : la paix assurée. En Orient, c'est l'âge d'or qui commence, c'est l'aurore de la vraie politique de sang et de fer qui considère la lutte de tous contre tous comme l'idéal de la sagesse politique, comme le triomphe suprême du machiavélisme moderne.

M. Waddington a, lui aussi, déclaré que la paix était assurée, jouant naïvement le jeu de l'Angleterre et de la Prusse.

Naples, 13 septembre.

Une circulaire du comité garibaldien est passée de main en main dans tous les cafés ; c'est un appel aux volontaires pour continuer l'œuvre sacrée de l'union italienne, liant les deux rives de l'Adriatique. Le mouvement s'accroît à Florence et à Rome, il est moins prononcé dans le nord de l'Italie.

On mande de Constantinople :

Sir H. A. Layard a persuadé au sultan de demander le maintien de la flotte anglaise dans la mer de Marmara pour éviter toute convulsion. De son côté, le cabinet de Saint-James donnera les assurances les plus pacifiques à la Russie.

LA MORT DE NOBILING.

On avait annoncé d'abord que Nobiling était mort à la suite d'une paralysie pulmonaire.

Voici que l'autopsie du cadavre vient de démontrer, paraît-il, qu'il ne faut attribuer cette mort si brusque qu'aux suites de sa blessure : un abcès produit dans le cerveau aurait hâté la fin du socialiste assassin.

Si on rapproche ces contradictions des bruits qui, quelques jours avant la mort, indiquaient un mieux sensible dans l'état de Nobiling, on ne peut s'empêcher de trouver autour de cette fin, si soudaine et si inattendue, un certain air de mystère que le temps seul pourra peut-être dissiper.

REVUE SAUMUROISE.

La quinzaine.

L'ouverture de la chasse. — Un chroniqueur dans l'embarras. — Le service en l'honneur de M. Thiers. — La double exécution Barré-Lebiez. — Un candidat à la députation de Saumur en 1837. — Mort de Félix Bodin. — Le protecteur et le protégé. — Deux destinées. — Le cimetière du Père-Lachaise. — Le Vau-Langlais, près Saumur.

Rien à signaler à Saumur dans la quinzaine qui vient de s'écouler. Il serait hors de propos, à la mi-septembre, de revenir sur l'ouverture de la chasse dans la région de l'Ouest, d'autant plus que cette ouverture a été une véritable déception pour les Nemrods de notre pays. Jamais, en effet, on n'avait vu une telle disette de gibier : quelques lièvres, quelques cailles, mais absence presque complète de perdrix. Aussi, que d'amateurs sont rentrés et rentrent bredouille depuis le commencement du mois ! Par conséquent, nul enthousiasme, peu ou point d'empressement à se rendre à ces gais rendez-vous, si fertiles d'ordinaire en épisodes de toutes sortes. — Par saint Hubert, belles vacances, mais pauvres chasses !

Laissons donc ce sujet et ouvrons les journaux des deux dernières semaines : peut-être y découvrirons-nous matière à poursuivre notre chronique.

Le principal événement — est-ce bien un événement ? — a été le service anniversaire célébré, le 3 septembre, à Notre-Dame de Paris, en l'honneur de M. Thiers. Mais ce n'est point là encore ce qui nous sortira d'embarras : le récit de cette cérémonie a été fait par toute la presse ; et d'ailleurs ce récit ne serait guère à sa place dans une revue essentiellement locale et non politique.

On en a dit bien long aussi sur l'exécution Barré-Lebiez, qui a eu lieu trois jours plus tard. On sait que les deux assassins de la femme Gillet appartenaient au département de Maine-et-Loire. Cette circonstance ne nous engage nullement à donner ici, une fois de plus, des détails sur le dénouement du drame de la rue Poliveau, appelé à prendre rang parmi les causes célèbres. ... Jetons un voile sur ces terribles spectacles qui causent toujours une si douloureuse impression.

Nous avons prononcé il y a un instant le nom de M. Thiers. Il est un souvenir local qui n'a point été évoqué à l'occasion de la mort et du service anniversaire de ce grand homme politique : c'est qu'en 1837, au commencement de novembre, M. Thiers fut candidat à la députation de Saumur. Son concurrent était M. Benjamin Delessert, député sortant, déjà appelé quatre fois à la Chambre par les électeurs de notre ville.

M. Thiers n'échoua cependant que de quelques voix. Le résultat de l'élection présentait les chiffres ci-après :

VILLE DE SAUMUR.

Volants.....	302
M. Benjamin Delessert, député sortant.....	152 voix.
M. Thiers, ancien président du conseil des ministres.....	145
Voix perdues.....	5

M. Benjamin Delessert fut donc proclamé député de Saumur pour la cinquième fois.

Mais M. Thiers était également candidat à la députation d'Aix, l'un des chefs-lieux d'arrondissement de son pays natal, où il fut élu ; une circulaire adressée aux Saumurois, quelques jours avant l'élection, disait :

« M. Thiers vous est proposé par quelques électeurs ; ils ont, disent-ils, une lettre par laquelle il accepte la candidature. Eh ! qui en doute, si elle lui a été offerte ? Quel homme politique de quel qu'importance a jamais refusé des suffrages ? M. Thiers accepte aussi la candidature de Rethel, celle de Libourne, celle de Lille, celle de Bordeaux ; il n'en est pas moins le candidat d'Aix, comme il est celui de Saumur ; il accepterait toutes les candidatures des 86 départements. »

Ces dernières paroles devaient presque se réaliser trente-quatre ans plus tard.

Six mois environ avant cette élection, dans la nuit du 8 au 9 mai 1837, était mort à Paris, à l'âge de 42 ans, M. Félix Bodin,

notre compatriote, auquel les habitants de Doué avaient confié le mandat de représenter leur ville à la Chambre des députés. Il fut l'ami, le collaborateur, et nous pourrions dire le protecteur de M. Thiers ; seulement on ne le vit point, comme celui-ci, rechercher les honneurs et les richesses. Membre de l'opposition avant 1830, mais surtout écrivain correct et de talent, il fut élu député de Saumur *extra muros* en 1831. Exempt d'ambition, il conserva son indépendance sous le régime de Juillet, et on ne vit en lui que l'ami de l'ordre dévoué à son pays et insensible aux faveurs du pouvoir.

Les obsèques de M. Félix Bodin eurent lieu, le mardi 9 mai, à l'église de la Madeleine et au cimetière du Père-Lachaise. Un grand nombre de ses amis, députés, littérateurs et artistes, y assistaient. On remarquait, outre la députation de la Chambre des députés, MM. Dupin, Thiers, Calmon, Clément de Laborde, Etienne, Emile Girardin, et MM. Giraud, Dubois (d'Angers), Janvier, Victorin Larevellière et Benjamin Delessert, ses collègues de députation. Deux discours furent prononcés sur la tombe, l'un par M. Delessert et l'autre par M. V. Larevellière.

M. Félix Bodin ayant, avant de mourir, manifesté le désir que ses restes mortels fussent déposés près de la tombe de son père et de sa mère, ses intentions ont dû être respectées. Au bout d'un mois, son cercueil quitta le Père-Lachaise et arriva à Saumur, à l'entrée du pont Cessart, le mardi 13 juin, vers 8 heures du matin. Notre ville voulut faire, à son tour, des obsèques solennelles à l'un de ses plus remarquables enfants.

M. le sous-préfet, M. le maire et le conseil municipal, MM. les membres des tribunaux civil et de commerce, un grand nombre d'officiers de la garde nationale, M. le colonel commandant l'École de cavalerie et son état-major, M. le commandant de place et son corps d'officiers, des détachements de la garde nationale et du 45^e de ligne, et presque tous les fonctionnaires de la ville, étaient venus recevoir le corps de Félix Bodin. Cet imposant cortège, suivi d'une affluence considérable de peuple de toutes les classes, traversa la ville, au son d'une musique funèbre exécutée par MM. les musiciens de la garde nationale.

Tous, malgré l'excessive chaleur, accompagnèrent le convoi jusqu'à l'église de Saint-Florent, où se trouvaient, rangés sous les armes, les gardes nationaux de la commune. Après le service, le cortège se remit en marche et conduisit jusqu'à sa dernière demeure le citoyen dont chacun pleurerait la mort prématurée.

Au champ de repos, après les honneurs militaires rendus à la tombe du député de Maine-et-Loire, M. Cailleau-Grandmaison, maire de Saumur, prit la parole au nom de la ville entière ; un autre discours fut également prononcé par M. Chevalier, avocat et ami du défunt.

Ainsi, depuis plus de quarante-un ans, le corps de Félix Bodin repose auprès des siens, dans l'enclos que son père, le savant Bodin, l'historien de l'Anjou, s'était réservé dans l'ancien cimetière de la Croix-des-Sables, lieu que l'on était sur le point d'adopter, vers la fin du dernier siècle, pour entermer les morts de notre ville. Bodin lui-même y avait pris place en 1829.

On voit toujours, en effet, à deux kilomètres de Saumur, sur la hauteur de Bournan et près le Pont-Fouchard, cette sépulture de quelques mètres carrés, entourée de simples murs, et ces trois humbles tombes noircies par le temps.

Lorsque, vers 1823, Félix Bodin écrivait au *Constitutionnel* avec Adolphe Thiers, notre compatriote eut l'idée d'un travail de longue haleine sur la République de 89 et 93 ; il en fit part à son ami, et tous deux y travaillèrent. A cette époque, le nom de Bodin avait une grande notoriété, tandis que celui de Thiers était encore presque inconnu. Ce dernier, qui était pauvre, voulut que Félix Bodin signât les premiers volumes afin de trouver des éditeurs et des lecteurs. *L'Histoire de la Révolution française* ayant eu un succès immense, les volumes suivants, achevés en 1827, ne parurent qu'avec la signature de M. Thiers.

Dix ans après, le protecteur était mort et oublié, et le protégé était premier ministre !

M. Thiers devait donc survivre quarante années à son ami Félix Bodin, et pendant

ce temps nous le retrouvons à plusieurs reprises ministre d'un roi. D'ailleurs, n'a-t-il pas été presque souverain lui-même, puis qu'il est devenu le premier Président de la République actuelle ? Ses contemporains lui ont accordé les titres de grand écrivain, de grand orateur, de grand diplomate, etc., etc., sans oublier celui de libérateur du territoire ; et, quoique descendu du pouvoir, on lui a fait des funérailles dignes d'un chef d'Etat.

Les restes de M. Thiers, on le sait, sont déposés au Père-Lachaise, avenue des Acacias, où un monument indique le caveau renfermant la famille Dosne-Thiers. C'est une des parties de la vaste nécropole les plus visitées, et dans le massif n° 45, où est située cette sépulture, on remarque les tombes de plusieurs personnages illustres.

Le tombeau de Bodin, lui, d'une simplicité sans égale, est presque isolé, au milieu de champs fertiles, sur le versant d'une verte colline que nous apercevons chaque jour, et n'est troublé que par quelque rare passant se rendant, par un étroit sentier, à son travail ou à son domicile. Mais le visiteur est charmé par le magnifique panorama de la ville de Saumur et des coteaux environnants ; et non loin de là se trouve le joli hameau connu sous le nom de *Vau-Langlais*, composé de nombre d'habitations de plaisance, de villas, de blanches maisonnettes, semées çà et là, formant de ces terrains en pente un ravissant Eden.

Telles sont, à 300 kilomètres de distance l'une de l'autre, les demeures dernières de ces deux hommes, aux destinées aussi étranges qu'opposées, et qu'un jour la conformité d'opinions et d'études avaient fait amis et collaborateurs.

Et voilà comme quoi, cette quinzaine saumuroise ayant été nulle pour le chroniqueur, le service de M. Thiers nous a amené à consigner ici ces souvenirs. L. D.

Nous suspendons, pour deux ou trois jours, notre feuilleton en cours de publication, pour donner place au chapitre mensuel du *Calendrier de la Mansarde*.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 15 septembre 1878.

Versements de 73 déposants (15 nouveaux), 14,622 fr. 22 c.
Remboursements, 6,974 fr. 85 c.

Publications de mariage.

Désiré-Jean Archelais, cultivateur, de Saumur, et Clémence Pavillon, lingère, de Villebœnier.

PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui acquittent leurs contributions en deux paiements sont priées de solder le deuxième terme payable en septembre.

BOURSE DE PARIS.

DU 16 SEPTEMBRE 1878.

Rente 3 0/0.....	76 35
Rente 4 1/2.....	107 25
Rente 5 0/0.....	112 95
Rente 3 0/0 amortissable.....	80 25

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. REROU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, plûite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid,

toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consommation), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, Gèpérissément, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Évitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 76,448 : Depuis cinq ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre Revalescière m'a sauvé la vie. — ERNEST CATTÉ, musicien au 63^e de ligne, Verdun. — Dartres : M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55 ans), toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalescière. — N° 49,811 : M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnie, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — Cure n° 56,935 : Barr (Bas-Rhin), 4 juin. — Monsieur, La Revalescière Du Barry a agi sur moi merveilleusement; mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse; mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est redevenu admirable, et un catarrhe et névralgie à la tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus. — DAVID RUFF, propriétaire. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse. Quatre fois plus nourrissante que la viande,

elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÊQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETARD-DÉLAGÈRE. — Bagné, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M^{me} BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, 24 juin 1878

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 25 m. matin.	11 — 20 — —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 — soir.
1 — 30 — soir.	7 — 40 — —	9 — 7 — —	11 — 41 — —

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	10 — 45 — —	9 h. 40 m. matin.	3 — 10 — soir.
12 — 45 — soir.	6 — 15 — —	7 — 39 — —	11 — 20 — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.
45^e ANNÉE (1877).

Prix du volume broché 7 fr. »
— cartonné 8 50
Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.
Etranger, suivant les conventions postales.
On peut se procurer chaque volume séparément.

MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1877. — Le volume 1877 (45^e année), mis en vente le 5 décembre 1877.

LES ABONNEMENTS COURENT DU 1^{er} JANVIER OU DU 1^{er} JUILLET. — LES LIVRAISONS SONT ENVOYÉES À LA FIN DE CHAQUE MOIS.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Paris 7 fr. »
Départements 8 50
Etranger, suivant les conventions postales.
On peut se procurer séparément un numéro mensuel dans une couverture.
Prix : Paris, 60 c.; — Départements, 70 c.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du *Magasin pittoresque*.
1 volume broché 7 fr. »
Cartonné 8 50
ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1877, environ 30 gravures dans chaque Almanach.
Chaque almanach 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand in-4^e, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.
Prix 15 fr.
VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes, 941 gravures.
Prix de chaque volume broché 6 fr.
L'ouvrage complet 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.
Prix de chaque volume broché 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15 »
LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque*; 1 volume in-4^e. — 2^e édition.
Prix, broché 5 fr.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. Poitevin, 2 vol.
Prix de chaque volume broché : 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15 »
LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yau'Dargent; 1 vol. grand in-8^e.
Prix, pour Paris, broché 45 fr. cart., doré sur tranche 18

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.
Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le *Magasin pittoresque* sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. Dézé, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

En totalité ou par lots, Commune de Bagueux, rue des Pauvres,

UN CLOS DE VIGNE

Affilié d'arbres fruitiers, Contenant 66 ares avec maisonnette.
S'adresser audit notaire. (460)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Au Pont-Fouchard, UN BATIMENT

Avec Cour et Pressoir, Ayant dix mètres de façade sur la route, joignant Ouzilleau.
S'adresser audit notaire (461)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Ensemble ou séparément, Commune de Dampierre.

Rue des Morains, maison avec jardin, servitudes, cave et pressoir. Rue de l'Eglise, un clos de vigne, affilié d'arbres fruitiers, contenant 1 hectare 22 ares, avec maisonnette.

A la suite dudit clos, 22 ares de vigne, partie enclose. Au Petit-Jeu, 11 ares de vigne, partie enclose.
S'adresser audit notaire. (462)

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

UNE BELLE MAISON

Située à Saumur, rue du Petit-Versailles, Ayant rez-de-chaussée, premier et deuxième étages.

Avec cour et jardin. Entrée en jouissance le 24 juin 1879.
S'adresser à M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23.

Commune de La Breille.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Les Maire de la commune de La Breille prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de La Breille, le dimanche 22 septembre 1878, à une heure, de l'après-midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

- 1^o 948 mètres courants de terrassements. 1,042 f. 80
 - 2^o 948 mètres courants d'empièvements, y compris l'entretien 3,489 75
 - 3^o Ouvrages d'art (rallongement d'un pontceau). 260 43
 - 4^o Somme à valoir pour dépenses imprévues. 87 02
- Total. 4,850 »

Les devis et cahier des charges sont déposés au bureau de M. l'agent-voyer d'arrondissement, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

18, rue Beaurepaire, Saumur.

L. LE BRAS

BANQUIER

LA MAISON SE CHARGE :

- 1^o De l'achat, de la vente au comptant et à terme de toutes valeurs cotées et non cotées à la Bourse de Paris ou se négociant en Banque (sans autre commission que le courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des agents de change à la Bourse de Paris), c'est-à-dire 1 fr. 25 par 1,000 francs. — 25 centimes par titre ne dépassant pas 200 francs. — Minimum de courtage, 1 franc.
 - 2^o De l'encaissement immédiat (sans bordereau ni classement) de tous effets publics, coupons de rente, d'actions et d'obligations de toutes valeurs françaises et étrangères, à raison de 25 centimes par cent francs.
 - 3^o L'ENCAISSEMENT EST GRATUIT pour tous les clients ayant fait des opérations dans la maison.
 - 4^o De la vérification des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères et du remboursement des titres sortis.
 - 5^o De souscrire SANS FRAIS à toutes les émissions publiques.
 - 6^o De faire GRATUITEMENT les versements, échanges de titres, conversions et transports de toutes valeurs. Renouvellement des titres auxquels manquent des feuilles de coupons.
 - 7^o De faire les recouvrements de tous effets de commerce sur la France et l'Etranger.
 - 8^o Service de Chèques sur Paris.
- Tous les ordres doivent être adressés à M. LE BRAS, banquier, 18, rue Beaurepaire, à Saumur.
On répond aux lettres par retour du courrier.
NOTA. — La maison ne reçoit aucune espèce de fonds en dépôt.
Les bureaux sont ouverts de 9 à 6 heures, dimanches et fêtes exceptés.

A VENDRE

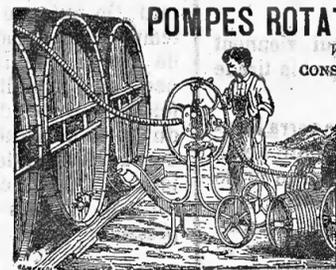
DEUX CHIENS COUCHANTS épagneuls, de deux et trois ans, tout dressés; UNE PAIRE DE CHIENS griffons; UN BON BRIQUET, chassant tout gibier, de deux ans; CHIENNE et CHIEN, et un VIEUX CHIEN, de six ans, pour le renard et le sanglier, très-vite de pied.
S'adresser à M. Léon TOURNET, garde au château de Jalesnes, près Vernantes. (441)

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un principal clerc.

ON DEMANDE UN COMPTABLE pour toute la journée.
S'adresser au bureau du journal.

OFFRE D'AGENCE

Dans chaque commune de France, pour un article facile, pouvant rapporter 1,000 francs par an, sans rien changer à ses habitudes. — S'adresser franco à M. SANGLARD, 14, rue Rambuteau, à Paris. Joindre un timbre pour recevoir franco instructions et prix-courants. (353)



POMPES ROTATIVES J. MORET & BROQUET

VENDES AVEC GARANTIE
CONSTRUCTEURS BREVETÉS, S. G. D. G.
121, rue Oberkampf, Paris.

Les seules appréciées par l'industrie vinicole; remplissant toutes les conditions de bon fonctionnement. — Nouveaux perfectionnements. — Succès justifié par plus de 10,000 applications, 90 récompenses dont 11 premiers prix en 1877.

Tuyaux spéciaux pour Vins et Vinaigres
Envoi franco des prix et dessins.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix
SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

BENZINE-COLLAS

Pour enlever les taches, sans laisser d'odeur, sur les étoffes de toutes espèces, de toutes couleurs même les plus tendres; nettoyer les rubans, les gants de peau, etc.
Prix du Flacon : 1 fr. 25

EXIGER la BANDE VERTE et l'Adresse : 8, rue Dauphine.

POMMADE COLLAS

au Goudron de Norvège purifié
Pour arrêter la chute des cheveux et en favoriser l'accroissement.
Prix : 1 fr. 50 le Pot.

SAVON COLLAS

au Goudron de Norvège purifié
Contre les affections de la peau.
Prix du Pain : 1 fr.

Véritables Pilules Écossaises du D^r Anderson

Exiger la Signature 
PILULES ÉCOTSAISES DU D^r ANDERSON.
CHAS LEBRUN et RENAULT, Pharmaciens-Droguistes, 8, Rue Dauphine, à Paris.

Contre la Constipation, les Migraines, les Congestions cérébrales, les Digestions difficiles, etc.
Prix : 1 fr. 50 la Boîte.

VIN de CLERTAN

au Pyrophosphate de Fer et de Manganèse.
Ce Vin, d'un saveur agréable, est nécessaire à toute personne affaiblie par une cause quelconque (excès de travail, abus des plaisirs, Convalescence, Diabète, Allaitement, Croissance trop rapide, etc.)
Prix { de la Bouteille 3 fr. 50
des 6 Bouteilles 18 »

Dépôt Général : Phie C. COLLAS, 8, rue Dauphine, Paris.
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES DE CHAQUE VILLE

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.